

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2018

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.932.369, un actif net de D : 3.921.613 et un bénéfice de la période de D : 38.387.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 90,40% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 9,60% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 25 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	3 554 691,963	4 892 456,993	3 773 109,911
Obligations et valeurs assimilées		3 553 951,937	4 790 771,341	3 772 379,191
Tires des Organismes de Placement Collectif		740,026	101 685,652	730,720
Placements monétaires et disponibilités		377 342,211	1 341 033,623	282 207,024
Placements monétaires	5	366 820,374	1 330 677,826	271 685,185
Disponibilités		10 521,837	10 355,797	10 521,839
Créances d'exploitation	6	334,532	137 256,854	80 471,124
TOTAL ACTIF		3 932 368,706	6 370 747,470	4 135 788,059
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	9 496,544	25 240,215	10 232,920
Autres créditeurs divers	8	1 259,113	6 730,490	1 292,384
TOTAL PASSIF		10 755,657	31 970,705	11 525,304
ACTIF NET				
Capital	9	3 762 714,952	6 071 063,876	3 993 324,719
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		123 325,221	219 762,035	14,074
Sommes distribuables de la période		35 572,876	47 950,854	130 923,962
ACTIF NET		3 921 613,049	6 338 776,765	4 124 262,755
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 932 368,706	6 370 747,470	4 135 788,059

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille-titres	10	45 918,272	66 002,449	235 870,580
Revenus des obligations et valeurs assimilées		45 918,272	66 002,449	231 928,700
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	3 941,880
Revenus des placements monétaires	11	1 382,347	6 580,152	12 489,427
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		47 300,619	72 582,601	248 360,007
Charges de gestion des placements	12	(9 455,637)	(13 802,781)	(47 399,183)
REVENU NET DES PLACEMENTS		37 844,982	58 779,820	200 960,824
Autres charges	13	(1 034,537)	(1 718,091)	(5 608,674)
Contribution Conjoncturelle		-	(6 153,480)	(24 797,738)
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 810,446	50 908,249	170 554,412
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 237,570)	(2 957,395)	(39 630,450)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		35 572,876	47 950,854	130 923,962
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 237,570	2 957,395	39 630,450
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 557,047	12 683,083	6 408,889
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		19,393	(9 001,877)	1 223,548
RESULTAT DE LA PERIODE		38 386,886	54 589,455	178 186,849

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	38 386,886	54 589,455	178 186,849
Résultat d'exploitation	36 810,446	50 908,249	170 554,412
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 557,047	12 683,083	6 408,889
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	19,393	(9 001,877)	1 223,548
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(186 117,428)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(241 036,592)	(1 232 588,980)	(3 384 582,956)
Souscriptions			
- Capital	108 874,453	737 990,836	2 433 342,384
- Régularisation des sommes non distribuables	6,657	262,940	1 727,896
- Régularisation des sommes distribuables	3 735,264	30 317,293	79 825,512
Rachats			
- Capital	(341 010,762)	(1 924 502,519)	(5 699 942,872)
- Régularisation des sommes non distribuables	(56,555)	(443,955)	(3 510,494)
- Régularisation des sommes distribuables	(12 585,649)	(76 213,575)	(196 025,382)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(202 649,706)	(1 177 999,525)	(3 392 513,535)
ACTIF NET			
En début de période	4 124 262,755	7 516 776,290	7 516 776,290
En fin de période	3 921 613,049	6 338 776,765	4 124 262,755
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	39 135	71 195	71 195
En fin de période	36 860	59 550	39 135
VALEUR LIQUIDATIVE	106,392	106,445	105,386
TAUX DE RENDEMENT	0,95%	0,82%	3,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018, à D : 3.554.691,963 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 443 129,239	3 553 951,937	90,62%
<u>Obligations de sociétés</u>		2 074 139,988	2 122 496,441	54,12%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	140 001,000	143 325,684	3,65%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	40 000,000	41 871,781	1,07%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	40 000,000	41 561,600	1,06%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	100 000,000	103 406,027	2,64%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	59 997,120	60 342,417	1,54%
Obligations ATTIJ BANK SUB 2017 au taux de 7,4%	1 500	150 000,000	157 420,274	4,01%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	107 630,000	108 953,335	2,78%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	46 641,499	46 818,987	1,19%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	60 000,000	61 034,236	1,56%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	75 000,000	75 908,305	1,94%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	40 000,000	40 711,890	1,04%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	60 000,000	62 461,808	1,59%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	80 000,000	80 812,888	2,06%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	89 997,120	94 374,101	2,41%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	90 000,000	92 308,833	2,35%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	20 000,000	21 015,496	0,54%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	205 625,000	206 855,478	5,27%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	69 962,249	70 035,385	1,79%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	30 000,000	30 034,146	0,77%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	30 000,000	30 828,493	0,79%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	60 000,000	60 549,699	1,54%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	80 000,000	81 463,408	2,08%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	100 000,000	100 475,616	2,56%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	60 000,000	61 781,260	1,58%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	105 000,000	108 160,701	2,76%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	14 286,000	14 398,708	0,37%
Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	120 000,000	125 585,885	3,20%

Emprunt National		87 500,000	90 970,597	2,32%
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	87 500,000	90 970,597	2,32%
Bons du trésor assimilables		1 281 489,251	1 340 484,899	34,18%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	180	174 285,000	183 263,111	4,67%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,001	298 521,296	7,61%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	100 556,010	2,56%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	251 241,773	6,41%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	204 649,507	5,22%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	102 268,120	2,61%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	199 985,082	5,10%
Titres des Organismes de Placement Collectif		723,126	740,026	0,02%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,126	740,026	0,02%
Total		3 443 852,365	3 554 691,963	90,64%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		90,40%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018 à D : 366.820,374 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif net
Dépôt à vue		364 655,223	366 820,374	9,35%
AMEN BANK		364 655,223	366 820,374	9,35%
Total général		364 655,223	366 820,374	9,35%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		9,33%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018 à D : 334,532 contre D : 137.256,854 à la même date de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	136 970,586	16 643,296
Obligations échus à encaisser	-	-	63 492,700
Autres	334,532	286,268	335,128
Total	334,532	137 256,854	80 471,124

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 mars 2018 à D : 9.496,544 contre D : 25.240,215 au 31 mars 2017 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Smart Asset Management	3 691,699	5 553,958	4 022,258
Maxula Bourse	3 354,421	14 735,898	3 802,695
Rémunération du dépositaire	2 450,424	4 950,359	2 407,967
Total	9 496,544	25 240,215	10 232,920

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018 à D : 1.259,113 contre D : 6.730,490 au 31 mars 2017 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevance du CMF	322,939	509,933	356,210
Retenue à la source sur commissions	353,999	-	353,999
Contribution Conjoncturelle	-	6 153,480	-
Autres	582,175	67,077	582,175
Total	1 259,113	6 730,490	1 292,384

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2018, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2017

Montant	3 993 324,719
Nombre de titres	39 135
Nombre d'actionnaires	93

Souscriptions réalisées

Montant	108 874,453
Nombre de titres émis	1 067
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(341 010,762)
Nombre de titres rachetés	(3 342)
Nombre d'actionnaires sortants	(6)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	19,393
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 557,047
Régularisation des sommes non distribuables	(49,898)

Capital au 31-03-2018

Montant	3 762 714,952
Nombre de titres	36 860
Nombre d'actionnaires	89

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 45.918,272 pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018, contre D : 66.002,449 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01 Au 31/03/2018	Du 01/01 Au 31/03/2017	Année 2017
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	30 774,800	36 590,375	142 620,590
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	15 143,472	29 412,074	89 308,110
<u>Dividendes</u>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
- des titres OPCVM	-	-	3 941,880
TOTAL	45 918,272	66 002,449	235 870,580

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 à D : 1.382,347 contre D : 6.580,152 pour la même période de l'exercice 2017, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, et se détaille comme suit :

	Du 01/01 Au 31/03/2018	Du 01/01 Au 31/03/2017	Année 2017
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	-
Intérêts des dépôts à vue	1 382,347	2 143,647	7 135,697
Intérêts des certificats de dépôt	-	4 436,505	5 353,730
TOTAL	1 382,347	6 580,152	12 489,427

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 à D : 9.455,637 contre D : 13.802,781 pour la même période de l'exercice 2017, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/01 Au 31/03/2018	Du 01/01 Au 31/03/2017	Année 2017
Commission de gestion	3 696,458	5 553,958	18 767,961
Commission de distribution	3 359,179	6 148,823	19 356,022
Commission de dépôt	2 400,000	2 100,000	9 275,200
Total	9 455,637	13 802,781	47 399,183

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 à D : 1.034,537 contre D : 1.718,091 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01 Au 31/03/2018	Du 01/01 Au 31/03/2017	Année 2017
Redevance du CMF	994,741	1 652,939	5 384,750
Commissions bancaires	39,796	65,152	223,924
Total	1 034,537	1 718,091	5 608,674

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.